

Délibération : N°2025-07-10 : 21

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM s'est réuni en séance plénière le jeudi 10 juillet 2025, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX :

Point à l'ordre du jour : Approbation de la tarification de rachat de tablettes « Ipad »

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	26
Membres présents :	22
Dont membres ayant voix délibérative :	11
Membres représentés ayant voix délibérative :	11
Quorum :	13

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de se prononcer :

Le résultat du vote est le suivant :
Membres présents ou représentés : 22
Pour : 22 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve : **la tarification de rachat de tablettes « Ipad » avec 22 voix pour.**

Fait à Montpellier, le 15 juillet 2025
Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe LYX



Transmise à la Rectrice le : 22/07/2025

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

9. Tarification rachat de tablettes « Ipads »

1. Rachat

Bénéficiaires

- ✓ Etudiants qui à l'issue de leur formation en présentiel souhaitent racheter leur tablette.
- ✓ Personnel si des tablettes non rachetées par les étudiants sont disponibles.

Tarifs

Ancienneté de la 1 ^{ère} mise en service	Montant du rachat du Matériel
de 0 à 12 mois *	340 €
du 13ème au 24ème mois	190 €
du 25ème au 30ème mois	140 €
au-delà du 30ème mois	100 €

* Appareil sous garantie constructeur.

2. Conditions de délivrance d'une nouvelle tablette

Nature de l'indisponibilité	Montant deuxième remise	Remise ultérieure
Vol (avec récépissé Police)	100 €	De 100 € à 340 € (en fonction de la vétusté tableau supra)
Casse	100 €	
Perte	De 100 € à 340 € (en fonction de la vétusté tableau supra)	
Panne	0 €	0 €

3. Retour incomplet

Nature de l'indisponibilité	Montant
Chargeur / câble d'alimentation	15 €